

FORMEZ-VOUS À L'HABITAT INCLUSIF

CATALOGUE FORMATION 2024 - 2025



Familles
Solidaires

Familles Solidaires Expert

Un organisme de formation 100% dédié à l'habitat inclusif

L'Organisme de Formation Familles Solidaires Expert se dédie depuis 2019 à la formation de tous les acteurs de l'habitat inclusif à travers des programmes spécifiquement conçus pour optimiser l'apprentissage. Les parcours pédagogiques visent une **finalité opérationnelle** quelque soit la typologie des projets et les acteurs qui les mettent en œuvre.

Le groupe associatif Familles Solidaires



Familles Solidaires est un groupe associatif œuvrant depuis plus de 10 ans dans un objectif commun : **permettre aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap de vivre avec et comme les autres, grâce à l'habitat inclusif.**



Doté aujourd'hui d'un centre d'expertise, d'un fonds de dotation, d'une foncière et de plusieurs associations régionales, le groupe associatif Familles Solidaires porte et accompagne des projets partout en France.

Engagé dans l'écosystème national, Familles Solidaires siège à l'Observatoire National de l'habitat inclusif auprès des acteurs institutionnels



En œuvrant à travers une ingénierie pédagogique rigoureuse, l'organisme de formation élabore des programmes de formation, veille à leur actualisation continue et garantit leur qualité à travers une démarche d'amélioration continue.



Quelques chiffres

383

Personnes formées
depuis 2019

+10

Années d'expertise



2 formatrices

Expertes dans le domaine de l'habitat inclusif

3 parcours

Pour se former aux métiers de
l'habitat inclusif

Nos engagements qualité

Les actions de formations délivrées par Familles Solidaires Expert ont obtenu la **certification Qualiopi** en septembre 2021. Cette reconnaissance nationale permet de faire appel à des fonds publics ou mutualisés et atteste de la **qualité du processus** mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences.



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation



Se former au sein de notre centre de formation offre une expertise reconnue, des programmes structurés, des ressources pédagogiques fiables et favorise l'interaction entre participants.

La formation vous permettra de gagner du temps, de mettre en place un programme étape par étape pour atteindre vos objectifs, mais surtout de déceler les pièges qui pourraient ralentir votre projet.

Bénéficiez de toute l'expertise de Familles Solidaires avec des formations complètes certifiées Qualiopi, mises à jour avec les dernières innovations et réglementations sur l'habitat inclusif.

Dispensées par des experts chevronnés, elles offrent une approche pratique pour renforcer vos compétences et vous préparer à naviguer avec succès dans le domaine complexe de l'habitat inclusif.



Monter un projet d'habitat inclusif

Pourquoi se former au montage de projet d'habitat inclusif ?

L'émergence d'un cadre juridique et l'essor des dispositifs d'habitats inclusifs en France ont fait émerger de nouvelles activités avec des besoins en compétences non couverts par les formations actuelles.



Pour sécuriser son projet

L'habitat inclusif répond à un ensemble de réglementations complexes. Le montage juridique, économique, et la contractualisation entre acteurs, constituent un élément majeur de la pérennité du dispositif.



Pour booster sa capacité à piloter toutes les étapes de son projet

Du stade de l'idée jusqu'à l'ouverture de l'habitat grâce à une méthode de planification issue de notre expérience.



Pour appréhender l'ensemble des enjeux liés à l'habitat inclusif

Car la mise en place de projets d'habitat inclusif mobilise des compétences opérationnelles très spécifiques.

NOTRE PARCOURS DE FORMATION :

1 module principal et 4 modules de spécialisation

Le parcours de formation démarre nécessairement par le **module principal** qui est un prérequis pour accéder aux modules de spécialisation. Tout ou partie des modules de spécialisation peuvent être suivis pour se spécialiser en fonction de ses besoins.

- **Module principal** : Les fondamentaux du montage d'un projet d'habitat inclusif
- **Module 1** : La conduite de projet d'habitat inclusif
- **Module 2** : Les montages juridiques et financiers des projets d'habitat inclusif
- **Module 3** : L'ingénierie immobilière et l'expertise d'usage d'un projet d'habitat inclusif
- **Module 4** : L'exploitation d'un habitat inclusif et la vie quotidienne

Module principal :

Les fondamentaux du montage de projet d'habitat inclusif



Public cible

Porteur de projet



Prérequis

Aucun



Durée

3 jours (21 heures)



Coût

1 590€ TTC

(non assujetti à la TVA)

Prise en charge possible par les OPCO et France Travail

Objectifs de la formation

- Valider l'inscription de son projet dans les dispositions des politiques publiques de l'habitat inclusif et notamment l'AVP (Aide à la Vie Partagée)
- Appréhender les différentes étapes et outils pour monter son projet d'habitat inclusif
- Identifier le rôle des acteurs de l'habitat inclusif et leurs interactions
- Traduire son projet social en stratégies immobilières et financières
- Repérer les options de montage juridique des projets d'habitat inclusif

Méthodes pédagogiques utilisées

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Partages d'expérience
- Ateliers de réflexion en sous-groupe
- Groupes de 10 personnes maximum
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques
- Accès à un espace extranet en ligne
- FAQ et évaluation en fin de formation

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux politiques, démographiques et sociétaux de l'habitat inclusif
- Identification des modèles juridiques et économiques existants
- Clarification des écosystèmes, des acteurs et des rôles dans un projet d'habitat inclusif
- Initiation à l'ingénierie immobilière, sociale, partenariale et financière

Nos prochaines dates de formation

Devis sur demande pour de la formation en intra à partir de 6 personnes

- 25, 26 et 27 septembre 2024 à Mulhouse
- 20, 21 et 22 novembre 2024 à Paris
- 8, 9 et 10 janvier 2025 à Mulhouse
- 19, 20 et 21 mars 2025 à Aix-en-Provence
- 14, 15 et 16 mai 2025 à Paris



Module principal : Les fondamentaux du montage de projet d'habitat inclusif

Programme de la formation

1^{ère} journée :

- Présentation du **contexte et des enjeux politiques, démographiques et sociétaux** de l'habitat inclusif.
- Identification du **cadre législatif** autour de **l'accompagnement des personnes âgées et handicapées** en France.
- Comparaison et définition des **différents modes de logements existants** pour les personnes âgées et handicapées et identification des **différences entre hébergement et habitat**.
- Apports sur le cadre législatif autour de **l'habitat inclusif** et ses évolutions contemporaines (loi Elan, Rapport Piveteau et Wolfrom, Aide à la vie partagée,...).
- Présentation des **bilans et perspectives des politiques publiques** de l'habitat inclusif.



2^{ème} journée :

- **Initiation à l'ingénierie de projet** et présentation des **outils de gestion de projet** de la personne 3P (cadrage, pilotage, régulation, planification, communication, reporting).
- Définition et analyse du **projet social de l'habitat inclusif** : de la définition du public cible à l'identification des partenaires clés de l'écosystème.
- Apports sur la notion de **vie sociale et partagée** et ses composantes (le projet, l'animation, la charte).
- Identification du rôle et des missions spécifiques de **l'intermédiaire locatif (IML)** au sein de l'habitat inclusif.
- **Identification et coordination** du rôle de chaque acteur de l'habitat inclusif (professionnels de l'accompagnement, soignants, services médicosociaux, aidants, intermédiaire locatif, animateur coordinateur, trice de vie sociale et partagée, habitants, personne 3P).

3^{ème} journée :

- **Traduction de son projet social en solutions immobilières** en élaborant un cahier des charges des besoins des habitants.
- **Présentation d'hypothèses de portage du projet immobilier** (avantages et inconvénients) et **articulations juridiques** avec les autres acteurs.
- **Spécification des ressources financières nécessaires** pour son projet d'habitat inclusif (budget d'investissement, budget du locataire, aide humaine,...).
- Identification des **interactions entre les parties prenantes** (risques et opportunités) et **formalisation** de l'intérêt collectif à travers la **Convention de l'habitat inclusif**.



Module 1 :

La conduite de projet d'un habitat inclusif

M1



Public cible

Porteur de projet



Prérequis

Avoir suivi le module principal



Durée

3 jours (21 heures)



Coût

1 590€ TTC

(non assujéti à la TVA)

Prise en charge possible par les OPCO et France Travail

Objectifs de la formation

- Planifier et gérer un projet d'habitat inclusif
- Formaliser l'intention du projet, ses valeurs et son positionnement dans l'écosystème
- Spécifier la place et les limites de responsabilité du porteur de projet (3P)
- Communiquer efficacement pour construire des partenariats à la faveur de son projet d'HI

Méthodes pédagogiques utilisées

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Partages d'expérience
- Ateliers de réflexion en sous-groupe
- Groupes de 10 personnes maximum
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques
- Accès à un espace extranet en ligne
- FAQ et évaluation en fin de formation

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux opérationnels internes et externes au projet d'habitat inclusif
- Identification des activités associées au portage de projet et de leur temporalité
- Clarification du rôle de porteur d'un projet d'HI
- Analyse des options et des stratégies de coopération adaptées à l'écosystème territorial
- Identification des processus de communication à la faveur des projets, à destination des acteurs internes et externes de l'habitat inclusif

Nos prochaines dates de formation

Devis sur demande pour de la formation en intra à partir de 6 personnes

Les 4, 5 et 6 juin 2025

11 rue Paul Déroulède
68100 MULHOUSE



Module 1 :

La conduite de projet d'un habitat inclusif

Programme de la formation

1^{ère} journée :

- Caractérisation du **public cible** auquel s'adresse le projet d'habitat inclusif et introduction des notions de critères de **choix des locataires**.
- Définition de la **gouvernance** d'un projet d'habitat inclusif et identification des enjeux liés au positionnement du porteur de projet.
- Caractérisation du public cible auquel s'adresse le projet d'habitat inclusif et introduction des notions de critères de choix des locataires.
- Définition de la gouvernance d'un projet d'habitat inclusif et identification des enjeux liés au positionnement du porteur de projet.



2^{ème} journée :

- Identification **des acteurs l'écosystème de l'habitat inclusif** et mise en œuvre d'une stratégie partenariale avec les parties prenantes clés.
- Identification des **enjeux liés à la coordination globale et à la coordination opérationnelle** du projet : différenciation entre le montage de projet et la coordination de l'habitat au quotidien.
- **Contractualisation bilatérale et multilatérale** : identification des enjeux liés à la formalisation des modalités d'interaction entre les partenaires.

3^{ème} journée :

- Présentation des **stratégies d'influence et de lobbying** et identification des **leviers clés d'un projet d'habitat inclusif (politiques, économiques...)**.
- Elaboration d'une **stratégie de communication spécifique**, adaptée à son projet et à son écosystème et identification des **outils de communication** pertinents pour son projet.
- **Valorisation de son projet à l'oral** dans le but de marquer les esprits et convaincre ses interlocuteurs. Initiation à l'art du « pitch » et au « réseautage ».



Public cible

Porteur de projet



Prérequis

Avoir suivi le module principal



Durée

3 jours (21 heures)



Coût

1 590€ TTC

(non assujetti à la TVA)

Prise en charge possible par les OPCO et France Travail

Objectifs de la formation

- Formaliser les enjeux budgétaires de son projet d'habitat inclusif : intermédiation locative, mutualisation de l'aide humaine et forfait habitat inclusif notamment
- Spécifier les ressources mutualisables et les besoins en financement pour le fonctionnement de son projet d'habitat inclusif
- Connaître les réglementations et les modalités contractuelles pour sécuriser son projet

Méthodes pédagogiques utilisées

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Partages d'expérience
- Ateliers de réflexion en sous-groupe
- Groupes de 10 personnes maximum
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques
- Accès à un espace extranet en ligne
- FAQ et évaluation en fin de formation

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux structurels et partenariaux de l'habitat inclusif
- Identification des modes de portage, de leur financement et mesure des enjeux sur le projet
- Connaissance des modalités de mise en œuvre de l'ingénierie du projet en matière réglementaire et financière
- Analyse d'options et choix stratégiques selon les risques et obligations

Nos prochaines dates de formation

Devis sur demande pour de la formation en intra à partir de 6 personnes

Les **11, 12 et 13 décembre 2024**

11 rue Paul Déroulède
68100 MULHOUSE



Module 2 :

Les montages juridiques et financiers des projets d'habitat inclusif

Programme de la formation

1^{ère} journée :

- Compréhension et différenciation des **systèmes d'évaluation des droits à l'aide humaine** pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap.
- Caractérisation des types d'aide humaine : **actes essentiels en fonction des besoins des locataires**, modalités d'intervention des services d'aide à la personne...
- Construction d'un **plan d'aide** et présentation des **modalités de mise en commun** partielle ou totale des heures d'aide humaine.



2^{ème} journée :

- Spécification des **enjeux budgétaires liés au quotidien** de l'habitat.
- Différenciation de l'**intermédiation locative (IML)** dans un **logement classique** et dans un **habitat inclusif**, présentation des **3 missions de l'IML** et identification des liens entre l'écosystème de l'habitat inclusif et l'IML.
- **L'intérêt de porter l'IML** : évaluation des points d'attention, des avantages et inconvénients, modalités de portage, demande d'agrément et évaluation des risques.
- Caractérisation des **différents types de budgets autour du quotidien de l'habitat** : budget du locataire, budget de la colocation / de la vie collective et budget de fonctionnement ; transmission d'outils et étude de cas.

3^{ème} journée :

- Spécification des **enjeux budgétaires liés au montage du projet** d'habitat inclusif.
- Formalisation des **besoins de financement et choix d'un modèle économique viable** pour l'habitat, caractérisation des différentes options de financement en fonction du programme immobilier choisi, montage juridique et construction du plan de financement.
- Identification et caractérisation des **différentes sources de financement** en fonction des besoins (investissement, fonctionnement).
- Evaluation des **risques de requalification** du projet pour s'en prémunir, et identification des **risques concourant au projet** d'habitat inclusif (risques financiers, assurantiels).
- Compréhension et assimilation des **obligations juridiques, statutaires et comptables** d'une association portant un projet d'habitat inclusif.



Module 3 :

L'ingénierie immobilière et l'expertise d'usage d'un projet d'habitat inclusif

M3



Public cible

Porteur de projet



Prérequis

Avoir suivi le module principal



Durée

3 jours (21 heures)



Coût

1 590€ TTC

(non assujetti à la TVA)

Prise en charge possible par les OPCO et France Travail

Objectifs de la formation

- Identifier l'enjeu des choix immobiliers dans la planification et la structuration financière d'un projet d'HI
- Piloter son projet de l'étude de besoin à la réalisation architecturale
- Spécifier les sources de financement du projet immobilier

Méthodes pédagogiques utilisées

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Partages d'expérience
- Ateliers de réflexion en sous-groupe
- Groupes de 10 personnes maximum
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques
- Accès à un espace extranet en ligne
- FAQ et évaluation en fin de formation

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux techniques et financiers de l'habitat inclusif, de la maîtrise d'ouvrage à la maîtrise d'usage
- Identification des modèles structurants existants pour l'entité porteuse du projet d'HI
- Clarification et choix des stratégies immobilières, partenariales et financières dans un projet d'HI

Nos prochaines dates de formation

Devis sur demande pour de la formation en intra à partir de 6 salariés

Les 21, 22 et 23 mai 2025

11 rue Paul Déroulède
68100 MULHOUSE



Module 3 :

L'ingénierie immobilière et l'expertise d'usage d'un projet d'habitat inclusif

Programme de la formation

1^{ère} journée :

- Différenciation des **formes juridiques de portage de l'immobilier** (avantages et inconvénients).
- Compréhension des différents **enjeux dans un projet locatif** : bail privé, bail social, modèles de gestion locative (dont IML), avantages et inconvénients, spécificités liées aux revenus (introduction aux notions de PLAI, PLS, PLUS).
- Identification des **critères à évaluer face à une opportunité foncière ou immobilière** (prix, profil du bien ou du terrain, environnement, état,...).
- **Compréhension des enjeux dans un projet d'acquisition** : neuf ou ancien, étapes de la production immobilière, comparaison des modalités contractuelles.



2^{ème} journée :

- Formalisation du projet d'habitat inclusif sous forme de **plan idéal du logement recherché**, avec **apports techniques** sur le calcul des surfaces, les **spécificités liées au handicap**, les méthodes de calcul coût/surface.
- Initiation à la **maîtrise d'usage** : questionnements éthiques et sociologiques, méthodologie de collecte des besoins et construction d'un **cahier des charges** spécifiques.
- Caractérisation des différentes solutions liées à **l'aménagement intérieur** : des solutions **domotiques, numériques, équipements ou aménagements spécifiques**, initiation au **design sensoriel**.
- Présentation du **déroulement de la chaîne constructive** d'un projet immobilier, identification des acteurs et des étapes, bonnes pratiques et pièges à éviter.

3^{ème} journée :

- **Détermination de l'enveloppe financière** nécessaire à la mise en œuvre du projet d'habitat inclusif et **détermination du prix du loyer** correspondant.
- Identification des charges d'exploitation de son projet et calcul du rendement locatif.
- Recensement **des sources de financement** pour son projet et comparaison des différents types **d'emprunts bancaires**, caractérisation des **fonds propres** et identification des **subventions d'investissement**.



Module 4 :

L'exploitation d'un habitat inclusif et la vie quotidienne

M4



Public cible

Porteur de projet



Prérequis

Avoir suivi le module principal



Durée

3 jours (21 heures)



Coût

1 590€ TTC

(non assujetti à la TVA)

Prise en charge possible par les OPCO et France Travail

Objectifs de la formation

- Identifier l'enjeu de la coordination entre les habitants, les aidants, le porteur de projet et les professionnels de l'accompagnement et du soin
- Spécifier les compétences et les rôles de chaque acteur pour repérer l'écosystème de son projet
- Formaliser le projet de vie sociale et partagée dans un "chez soi" à plusieurs

Méthodes pédagogiques utilisées

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Partages d'expérience
- Ateliers de réflexion en sous-groupe
- Groupes de 10 personnes maximum
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques
- Accès à un espace extranet en ligne
- FAQ et évaluation en fin de formation

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux éthiques et humains de l'habitat inclusif
- Identification des risques existants et des équilibres fragiles entre vulnérabilité et autonomie
- Clarification des modalités de fonctionnement interne à un projet d'HI
- Analyse des options et des stratégies de formalisation des interactions au sein du projet

Nos prochaines dates de formation

Devis sur demande pour de la formation en intra à partir de 6 personnes

Les 19, 20 et 21 février 2025

11 rue Paul Déroulède
68100 MULHOUSE



Module 4 :

L'exploitation d'un habitat inclusif et la vie quotidienne

Programme de la formation

1^{ère} journée :

- Compréhension des enjeux liés au choix des locataires : sourcing, temporalité et mise en place de critères de sélection.
- Identification du rôle de l'animation de la vie sociale et partagée avant l'ouverture.
- Mise en place de l'aide humaine en phase de préouverture : du choix du prestataire à la mutualisation de l'aide humaine.
- Identification du rôle fondamental de coordination dans la préparation à l'emménagement.



2^{ème} journée :

- Préparation de l'emménagement et coordination des derniers préparatifs matériels et administratifs. Identification de bonnes pratiques sur l'appropriation du « chez soi ».
- Identification de la place des différents **acteurs auprès des habitants, leurs modalités d'intervention et leur mode d'organisation** (familles, assistants de vie, bénévoles, animateur coordinateur.trice de vie sociale et partagée...).
- Spécification de la **place du porteur de projet (3P)** comme garant du projet social : coordination des acteurs et régulation à travers différentes instances.

3^{ème} journée :

- Elaboration de la **charte de vie sociale et partagée** et méthodologie de rédaction en fonction des habitants : favoriser l'autodétermination et l'expression.
- Animation et régulation du projet de vie sociale et partagée : quelle organisation quotidienne pour les tâches ménagères, les repas, les courses ? Comment favoriser le maintien de l'autonomie et de la santé au quotidien ?
- Spécification des enjeux liés au budget des habitants : gestion des dépenses prévues et imprévues, bonnes pratiques de comptabilité.
- Gestion des situations complexes : réflexion et coélaboration de solutions opérationnelles, construction de plans d'actions en fonction de situations réelles (fugue, décès, vol, addictions...).

Animer et coordonner un projet de vie sociale et partagée



ANIMATEUR COORDINATEUR EN HABITAT INCLUSIF

Un nouveau métier

« L'animateur coordinateur de la vie sociale et partagée, financé par l'aide à la vie sociale et partagée, joue un rôle de chef d'orchestre du vivre ensemble, non seulement entre les habitants mais aussi entre les habitants et leur environnement, leurs voisins, proches, les services de proximité, etc. » CNSA



La formation est cruciale pour le métier d'animateur coordinateur en habitat inclusif, car elle permet de développer les compétences nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des habitants tout en favorisant leur autonomie et leur inclusion sociale.

Les animateurs coordinateurs doivent posséder une connaissance approfondie des différentes formes de handicap, des techniques de communication adaptées, ainsi que des méthodes d'animation et de gestion de groupe.

La formation leur offre également des outils pour gérer les situations de conflit et promouvoir une atmosphère conviviale et respectueuse.

En outre, elle leur permet de se familiariser avec les réglementations et les bonnes pratiques en matière de sécurité et de bien-être. Ainsi, une formation solide permet de faciliter le bien-être des habitants et l'efficacité des actions menées au sein de l'habitat inclusif.

Vous êtes animateur coordinateur de vie sociale et partagée en habitat inclusif, vous avez besoin d'outils concrets pour réaliser vos missions ?

59

Animateurs coordinateurs ont été formés par notre organisme depuis 2022



Animer et coordonner un projet de vie sociale et partagée en habitat inclusif



Public cible

Animateur coordinateur habitat inclusif



Prérequis

Aucun



Durée

3 jours (21 heures)



Coût

1 590€ HT

Prise en charge possible par les OPCO et France Travail

Objectifs de la formation

- Identifier le fonctionnement de l'habitat inclusif et son écosystème
- Comprendre les missions d'animation et de coordination et leurs limites
- Traduire le projet de vie sociale et partagée en charte et activités
- Mettre en œuvre le projet de vie sociale et partagée de la phase de préouverture jusqu'à la vie quotidienne dans un habitat inclusif
- Evaluer la pertinence des actions mises en place et les ressources à mobiliser

Méthodes pédagogiques utilisées

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Partages d'expérience
- Ateliers de réflexion en sous-groupe
- Groupes de 10 personnes maximum
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques
- Accès à un espace extranet en ligne
- FAQ et évaluation en fin de formation

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux du projet de vie sociale et partagée dans un projet d'habitat inclusif
- Identification du rôle de l'animation dans l'écosystème de l'habitat inclusif
- Initiation à l'ingénierie partenariale, sociale et financière

Nos prochaines dates de formation

Devis sur demande pour de la formation en intra à partir de 6 personnes

- 16, 17 et 18 octobre 2024 à Mulhouse
- 15, 16 et 17 janvier 2025 à Lille
- 9, 10 et 11 avril 2025 à Paris



Animer et coordonner un projet de vie sociale et partagée en habitat inclusif

Programme de la formation

1^{ère} journée :

- Présentation du **contexte et des enjeux politiques, démographiques et sociétaux** de l'habitat inclusif.
- Identification des caractéristiques de l'habitat inclusif.
- Identification du **cadre législatif** autour de **l'habitat inclusif et ses évolutions contemporaines**.
- Compréhension de la place du **projet de vie sociale et partagée** comme élément central dans l'élaboration des politiques publiques.
- Spécification des modalités de **financement de l'animation de vie sociale et partagée**.



2^{ème} journée :

- Présentation du **contexte d'émergence de la vie sociale et partagée** dans l'habitat intermédiaire collectif.
- Définition du **projet de vie sociale et partagée** et Identification des **critères d'évaluation de l'intensité d'une vie sociale et partagée dans l'habitat inclusif**.
- Cartographie **des missions de l'animation de vie sociale et partagée** et limites de la fonction.
- Méthodologie **d'élaboration de la charte** de vie sociale et partagée (temporalité, acteurs, révision).

3^{ème} journée :

- Traduction du projet de vie sociale et partagée en **activités quotidiennes**.
- Identification des **partenaires de l'animation** et initiation **aux relations et dynamiques partenariales**.
- Initiation à la réalisation d'un **budget financier**, à l'ingénierie de **demande de subvention et à la réalisation de bilans à destination des partenaires financiers**.
- Méthodologie de gestion des **situations complexes** (décès, hospitalisation, non adhésion d'un habitat au projet de vie sociale et partagée...).



Nouveauté 2024

Intervenir en tant que professionnel de l'aide à domicile en colocation inclusive

INTERVENIR EN HABITAT INCLUSIF

ACCOMPAGNER AUTREMENT

Les services autonomie à domicile (SAD) sont des acteurs essentiels de l'écosystème de l'habitat inclusif.

En effet, ils permettent aux personnes en situation de handicap ou âgées de vivre de manière autonome tout en bénéficiant d'un soutien adapté à leurs besoins. En favorisant l'autonomie, ce service renforce la confiance en soi des individus et leur permet de participer activement à la vie sociale et partagée.

Cependant, intervenir en habitat inclusif demande aux professionnels d'adapter leur posture afin de s'intégrer dans un écosystème complexe, différent du domicile individuel ou de l'institution médico sociale.

- Comment intervenir dans un domicile où les habitants vivent à plusieurs, à la fois chez eux et à la fois chez les autres ?
- Comment intervenir en équipe là où le métier d'AES, AVS, ADV est souvent un face à face en solo avec le bénéficiaire ?
- Comment cerner les limites entre une prestation fournie par une équipe médico sociale et un lieu de vie de droit commun partagé à plusieurs ?



Les clés pour comprendre et réussir l'accompagnement des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap dans un habitat inclusif



Intervenir en tant que professionnel de l'aide à domicile en colocation inclusive



Public cible

Professionnel de l'aide à domicile (notamment AVS, AES, AMP, ADV, AVDF, TISF,...), Responsable de secteur.



Prérequis

Aucun



Durée

1 jour en présentiel (7 heures) +
½ journée en distanciel



Coût

990€

Prise en charge possible par les OPCO et France Travail

Objectifs de la formation

- Comprendre ce qu'est un habitat inclusif et ses spécificités
- S'approprier les valeurs de l'habitat inclusif pour les intégrer à son accompagnement et y adapter sa posture professionnelle
- Comprendre son rôle et ses limites au sein de l'habitat inclusif
- Savoir communiquer et coopérer avec des acteurs pluridisciplinaires au service des habitants
- Appréhender les situations complexes et les résoudre en équipe

Méthodes pédagogiques utilisées

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Partages d'expérience
- Ateliers de réflexion en sous-groupe
- Groupes de 10 personnes maximum
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques
- Accès à un espace extranet en ligne
- FAQ et évaluation en fin de formation
- Co-développement et bilan post-formation

Aptitudes développées

- Comprendre les différences entre l'Habitat Inclusif, le domicile individuel et l'établissement.
- Identifier les différents acteurs de l'habitat inclusif et comprendre les enjeux de chacun.
- Maîtriser son rôle et ses limites d'intervention dans une logique d'autodétermination.
- Comprendre l'enjeu d'une responsabilité collective.
- Transmettre et coordonner les actions avec les autres acteurs de l'habitat inclusif

Nos prochaines dates de formation

Devis sur demande pour de la formation en intra à partir de 6 personnes

Les 30, 31 janvier 2025

19, 20 juin 2025

11 rue Paul Déroulède 68100 MULHOUSE



Intervenir en tant que professionnel de l'aide à domicile en colocation inclusive

Programme de la formation

1^{ère} journée :

- Comprendre l'habitat inclusif
 - Une 3^{ème} voie entre domicile et institution
 - Appréhender les spécificités d'une vie chez soi avec les autres
- L'autodétermination des habitants et leur choix de partage :
 - Domicile en colocation ou en habitat regroupé
 - Aide humaine mutualisée totalement ou partiellement
 - Animation de la vie sociale
- Rôle et responsabilités des intervenants au service des habitants :
 - Le représentant du projet d'habitat inclusif
 - L'animateur coordinateur / coordinateur de vie sociale et partagée
 - Le gestionnaire locatif et le budget de l'habitat
 - L'implication nécessaire des aidants et familles
 - Les bénévoles et l'ancrage local dans la cité
 - Le soin et les intervenants para- et médicaux
- L'aide à domicile : un travail d'équipe qui s'organise autour d'un collectif d'habitants
 - Les compétences techniques et comportementales requises
 - Se mettre d'accord et se coordonner entre aides à domicile
 - L'organisation des tâches lors d'une présence 24/24 dans l'habitat
 - La responsabilité collective et le rôle du chef d'équipe le cas échéant
 - Le partage des pratiques et la régulation interne



2^{ème} journée :

- Les modes de coopérations entre intervenants pluridisciplinaires
 - Rendre compatibles le projet individuel (SAD) et le projet de vie partagée
 - Les risques de glissements de tâches
 - Les limites d'interventions et de responsabilité de l'aide à domicile
 - La transmission et la coordination avec les autres acteurs de l'habitat inclusif
 - Qui décide quoi ? L'absence de hiérarchie entre les intervenants
 - Les instances de régulation et de médiation de l'habitat inclusif
- La vie quotidienne et la gestion des situations complexes (jeux de rôles autour d'exemples concrets)
 - Accueillir et accompagner un nouvel habitant
 - Le domicile des habitants n'est pas une mini-structure
 - L'animation de la vie sociale et partagée pour un collectif d'habitants
 - La gestion du budget partagé et du budget individuel des habitants fragilisés
 - La responsabilité du suivi médical, des soins de nursing et la gestion des médicaments, les cas d'urgences
 - Quand la vie en collectif pose question : les troubles du comportement des habitants
 - Vol, maltraitance et événements indésirables que faire ?
 - La gestion du décès d'un habitant

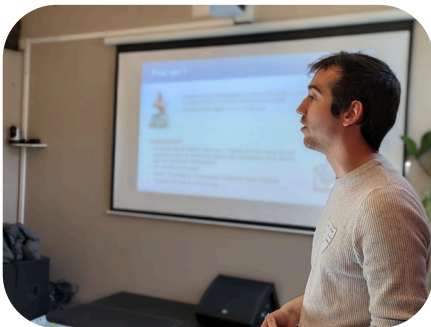
Visio co-développement :

- Bilan pédagogique 1 mois après la formation en visio-conférence avec le collectif des apprenants
- Partage d'expérience sur les réussites « terrain » depuis la formation et les points de progrès identifiés
- Séance d'intelligence collective avec résolution d'un cas pratique présenté à l'ensemble des apprenants

Modalités d'évaluation

- **Avant la formation** : une évaluation de préformation sera proposée avant via l'espace extranet de l'apprenant.
- **Pendant la formation** : le formateur valide la bonne compréhension et l'acquisition des compétences à travers des tests et jeux de mise en situation.
- **A l'issue de la formation** : une évaluation finale des compétences est proposée ainsi qu'une enquête de satisfaction.

Quelles sont les méthodes pédagogiques que nous mobilisons ?



L'interaction avec une alternance d'apports théoriques et de temps dédiés au partage d'expériences, à l'animation d'ateliers. Nous privilégions des petits groupes afin de favoriser l'échange.



La création et la transmission d'outils : plannings, budgets, fiches de poste, diagnostics, tableaux de synthèse, fiches techniques etc., afin de professionnaliser les démarches.



La co-construction avec les acteurs internes et externes impliqués dans la réalisation de vos projets.

Modalités d'accès à nos formations :

L'accès à nos formations peut être initié, soit par un employeur ou un salarié, soit par un particulier :

- Pour chaque demande de formation, notre service réalise un entretien téléphonique afin d'établir une formation personnalisée qui prend en compte les attentes, les préférences et les contraintes du prospect (horaires, accessibilité handicap...)
- Notre service vous demande de remplir un formulaire de préinscription et vous met à disposition l'ensemble des documents nécessaires (devis, programme,...). A réception du formulaire de préinscription d'inscription, l'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors de divers échanges.

Le délai d'accès aux formations tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Toutes nos formations sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap et nous veillons au respect des conditions d'accueil. Vous avez un besoin spécifique lié à une situation de handicap ? Contactez-nous afin que notre référent handicap puisse adapter la prestation.



Financer la formation



Salarié

Si votre projet d'habitat inclusif est en lien avec votre emploi : adressez-vous à votre service RH qui pourra faire une demande à l'OPCO de référence.
Sinon, adressez-vous à un Conseiller en Evolution Professionnelle (CEP) sur www.mon-service-cep.fr

Proche Aidant

Vous relevez d'AG2R La Mondiale (contrat de prévoyance ou retraite complémentaire), une prise en charge est possible pour notre Module principal, contactez nous.



Financer une formation Familles Solidaires



Demandeur d'emploi

Adressez-vous à votre conseiller emploi pour envisager une prise en charge par France Travail.

Indépendant

Téléchargez votre attestation de contribution à la formation sur votre compte URSSAF. Puis déposez votre dossier à votre OPCO de référence.



Les formatrices

Nos formatrices sont des expertes qui ont facilitées le déploiement des projets co-construits dans des écosystèmes variés, notamment à travers les activités du Groupe associatif Familles Solidaires.



Bernadette PAUL CORNU
Co-dirigeante de Familles Solidaires

- Titulaire du CAFDES
- Titulaire d'un DU en Gérontologie
- 2 ans de direction d'établissement médico-social
- 17 ans dans l'industrie automobile
- 3 ans de recherche sur les habitats inclusifs en France et en Allemagne



Fanny BIRLING
Responsable du Pôle Expertise Familles Solidaires

- 6 ans d'expérience dans l'habitat inclusif
- 3 ans d'expérience dans le médico social
- Titulaire d'un Master en Responsabilité Sociale des Entreprises

Lieux de formation

+ déplacements dans toute la France pour de l'intra-entreprise



Pour qui ?

- Etablissements et services médico sociaux
- Associations
- Aidants familiaux
- Collectivités
- Acteurs du logement et de l'habitat (bailleurs sociaux, AMO, architectes,...)
- animateurs/coordonateurs de vie sociale et partagée
- Professionnels de l'aide à domicile
- ...

Quelque soit le niveau d'avancement du projet !

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Extrait de notre rapport qualité sur le programme AVSP

Organisation de la formation

Etes-vous satisfait de l'organisation générale (convocation, logistique, accueil, etc...) ?

9,6/10

Etes-vous satisfait du lieu de la formation ?

9,5/10

Etes-vous satisfait du rythme de la formation ?

9,3/10

Contenu de la formation

Les supports de formation étaient-ils clairs et utiles ?

10/10

Le programme était-il adapté à vos besoins ?

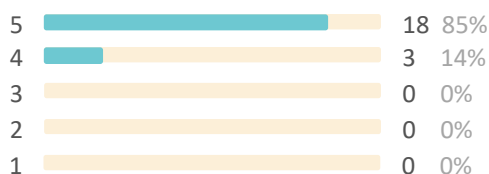
9,6/10

Le programme était-il clair et précis ?

10/10

Note générale de la formation sur 5 étoiles ?

4,9
★★★★★



Efficacité de la formation

Cette formation améliore-t-elle vos compétences ?

10/10

Y avez-vous trouvé des réponses ou piste opérationnelles pour votre projet ?

9,8/10

LES PLUS DE LA FORMATION

*Partage d'expérience avec les autres professionnels.
Les mises en situation. Les supports donnés aux apprenants.*

*Formatrice dynamique, bienveillante, à l'écoute et qui connaît parfaitement son sujet.
Les supports de la formation sont variés et de très bonne qualité esthétique et les informations détaillées. Merci beaucoup !*

La formation me permet de revoir mes pratiques professionnelles et de mieux comprendre mon rôle et mes missions, merci !

*Formation qui m'ouvre le champ des possibles.
Une sorte de culture, de philosophie de l'habitat partagé*

La grande force de cette formation c'est d'être développée par des experts qui ont monté plusieurs habitats inclusifs

Nous contacter

Marion FASSIER

Chargée d'ingénierie pédagogique

formation@familles-solidaires.com

09 72 57 57 96

07 81 41 72 20

11 rue Paul Déroulède
68100 Mulhouse



Retrouvez toutes nos formations et actualités sur :
seformer.familles-solidaires.com

Nos clients parmi tant d'autres

